

## Activation canicule : l'IMAD maintient un lien quotidien à domicile auprès des personnes fragiles

**L'IMAD active son dispositif canicule pour prévenir les atteintes à la santé et détecter les signes d'alerte chez les 2'300 personnes identifiées à risque parmi ses patientes et patients. Ce suivi individualisé quotidien renforce les actions de prévention déjà entreprises depuis le début de la veille saisonnière, en coordination avec le service du médecin cantonal de l'Office cantonal de la santé, les communes et les acteurs du réseau santé social genevois.**

**Lancy, le 27 juin 2025.** À la suite de l'annonce du service du médecin cantonal de ce jour, l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) intensifie son suivi quotidien auprès des quelques 2'300 personnes identifiées à risque parmi ses patientes et patients. La prise de contact quotidienne – lors d'une visite à domicile et/ou par téléphone – permet d'évaluer l'état de santé et de détecter les éventuels signes de déshydratation. En cas de doute sur l'état de santé d'une personne lors d'un appel téléphonique, les équipes soignantes interviennent immédiatement à domicile pour une évaluation spécifique. Les communes genevoises ayant conventionné avec l'IMAD peuvent également solliciter l'intervention de ses équipes pour une évaluation à domicile des personnes – non suivies habituellement par l'institution – constituant une source d'inquiétude lors des appels préventifs.

Pour soutenir les communes dans le suivi de la population pendant les fortes chaleurs, l'IMAD propose des ateliers de sensibilisation destinés au personnel communal, aux bénévoles et aux professionnels engagés durant cette période. Une vingtaine de participants représentant sept communes genevoises ont pris part à ces séances anticipées, en mai dernier.

Le dispositif canicule annuel de l'IMAD comprend un volet préventif, déployé dès le début de l'été auprès de l'ensemble des personnes suivies à domicile. Les équipes de l'IMAD sont ainsi mobilisées dès le début de la veille cantonale à la mi-mai pour rappeler les gestes de prévention canicule lors des visites planifiées à domicile. « Les personnes souffrant de maladies chroniques, vivant seules ou relativement isolées, âgées ou dépendantes peuvent être particulièrement fragiles durant les périodes de fortes chaleurs. L'identification de ces personnes à risque, déjà en amont puis tout au long de la période estivale, permet d'anticiper les besoins et de mieux y répondre lorsque le dispositif cantonal est activé » relève Pierre Bruckmann, responsable de la cellule canicule de l'IMAD.

Pour répondre aux besoins spécifiques de la population fragilisée durant la canicule tout en préservant la santé et la sécurité de ses collaboratrices et collaborateurs, l'IMAD adapte ses prestations et prévoit des mesures de prévention et un soutien aux équipes.

**Recommandations**

Les fortes chaleurs pouvant entraîner des conséquences graves pour la santé, il est recommandé de boire régulièrement sans attendre d'avoir soif, de manger suffisamment, d'éviter les efforts physiques et les sorties entre 12h et 15h et de se rafraîchir régulièrement.

Plus d'informations sur le dispositif canicule de l'IMAD sur la page : [Canicule : prévenir les atteintes à la santé liées aux fortes chaleurs \(imad-ge.ch\)](#)

**Le dispositif canicule de l'IMAD – données 2024**

- 2'495 patientes et patients identifiés à risque (en hausse de 5,85% par rapport à 2023)
- Veille saisonnière du 15 mai au 15 septembre et information renforcée à l'ensemble des personnes suivies par l'IMAD
- Rappel des gestes de prévention canicule et détection d'éventuels signes d'alerte pour toutes et tous lors des visites et prestations à domicile

**Contact médias :**

Chiara di Lella, Directrice de la communication  
[medias@imad-ge.ch](mailto:medias@imad-ge.ch) +41 22 420 20 90